

Communiqué

Dans le monde entier, les peuples, qui y assistent avec horreur et colère, se mobilisent contre le génocide du peuple palestinien à Gaza, entrepris par le gouvernement israélien et ouvertement assumé par ses ministres et les députés qui le soutiennent.

En Cisjordanie, violences, assassinats, destructions des maisons, des infrastructures et des terres agricoles sont perpétrées par les colons avec le soutien de l'armée qui entre dans les camps de réfugiés, en agresse les occupants, procède à des arrestations et des détentions arbitraires.

L'aide humanitaire est bloquée par Israël qui utilise l'arme de la famine dans la bande de Gaza, et fortement réduite en Cisjordanie.

C'est dans cette situation que nous approuvons la décision de la maire de Strasbourg, M^{me} Barseghian, d'engager un jumelage avec le camp palestinien d'Aïda, situé à côté de Bethléem, qui a subi plusieurs agressions de l'armée israélienne et souffre d'une situation humanitaire dégradée.

Une campagne d'opinion a été entreprise contre cette décision, soumise au conseil municipal, par M. Jakubowicz, M. Vetter et M^{me} Trautmann, au nom d'un *"idéal de paix"*.

Mais quand ont-ils manifesté cet idéal de paix, autrement qu'en accusant systématiquement d'antisémitisme toute manifestation, toute déclaration de soutien au peuple palestinien ou en demandant au préfet l'interdiction des manifestations dans le centre de Strasbourg ?

Aujourd'hui encore, ils se contentent d'appeler le génocide *"une escalade dramatique au Proche-Orient"*. Ceux qui refusent de reconnaître le génocide s'en font les complices.

Quant à nous, comme nous l'avons fait depuis dix-neuf mois, nous appelons les strasbourgeois-es à se mobiliser pour :

- un cessez-le-feu immédiat et définitif et l'évacuation par Israël de la bande de Gaza,
- la fin du blocus de Gaza et l'entrée massive de l'aide humanitaire,
- la libération des otages israéliens et des 10 000 prisonniers palestiniens.

Et nous demandons au gouvernement français et à l'Union européenne :

- la reconnaissance de l'État de Palestine,
- des sanctions contre Israël et en particulier la suspension de l'accord d'association UE-Israël,
- l'embargo sur les livraisons d'armes.

